



AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
424, 2^e RUE (4 441 145)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la ville de Daveluyville, que la demande de dérogation mineure suivante a été déposée :

Cette demande concerne la propriété sise au 424, 2^e rue en la Ville de Daveluyville, plus précisément sur le lot 4 441 145 du cadastre du Québec, et qui est située dans la zone résidentielle R-4 du plan de zonage.

La demande consiste, si elle est acceptée, à permettre la construction d'un abri d'auto en cour avant, qui serait implanté à un minimum de 3 mètres de la ligne avant du terrain, et ce, contrairement au Règlement de zonage numéro 480 de l'ancienne municipalité de Daveluyville.

Pour toute question relative à cette procédure, veuillez téléphoner au 819-367-3395. Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : batiment@ville.daveluyville.qc.ca ou par la poste au 362, rue Principale, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 16 janvier 2023, à 20 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 12 décembre 2022

Élyse Maheu
Greffière